

L'APAJH DE LA SOMME

L'APAJH de la Somme est une association de la loi de 1901 de droit privé à but non lucratif, fondée en novembre 1969 (J.O du 4 novembre 1969).

L'APAJH de la Somme est une association gestionnaire pour enfants et adultes en situation de handicap.

Elle les accueille et les accompagne sur tous les champs d'actions : scolaire, professionnel , culturel, loisir et sportif.

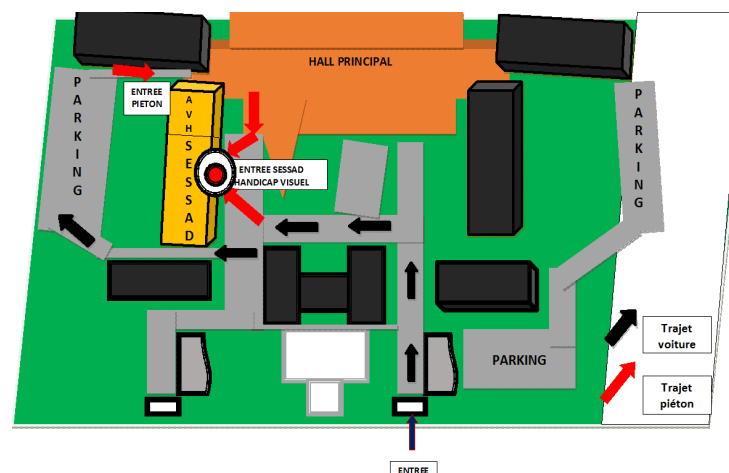
L'APAJH de la Somme fonde son action sur des convictions fortes et des valeurs humanistes qui ont pour nom : solidarité, unité, éducation et formation, qualité de vie, service public, laïcité, citoyenneté.

L'APAJH de la Somme travaille en étroite collaboration avec le Comité Valentin Haüy de la Somme.



SESSAD « DEFICIENCE VISUELLE »

354 Boulevard Beauvillé
80000 AMIENS



VOS CONTACTS

Directeur : Alexandre JOUENNE

Chef de service : Karl Happe
karl.happe@apajh80.net

Secrétariat : Angélique RAULT
03.64.26.80.50
sessadhv@apajh80.net



Œuvre collective réalisée dans le cadre des accompagnements proposés par le SESSAD DV

**Service d'Education
Spéciale et de Soins à
Domicile
(SESSAD)
« Déficience Visuelle »**

354 Boulevard Beauvillé
80000 AMIENS
03.64.26.80.50

Population accueillie

Le SESSAD est agréé pour accueillir sur le département de la Somme **quinze enfants et adolescents déficients visuels** répartis entre :

♦ le SAFEP

(Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce) pour les 0 à 3 ans;

♦ le SAAAS

(Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation) pour les 3 à 20 ans.

Les enfants et adolescents déficients visuels **sont orientés par la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH)**.

Les missions

La première mission du SESSAD est de maintenir l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte, dans son milieu de vie familial, social, scolaire et professionnel.

Les autres missions :

- ♦ Apporter **information, conseil et soutien** à la famille et à l'enfant ou l'adolescent;
- ♦ Contribuer à **l'insertion scolaire et sociale**;
- ♦ **Informier et sensibiliser** les différents lieux d'accueil **aux conséquences de la déficience**;
- ♦ Proposer **une surveillance médicale** spécifique et générale du handicap;
- ♦ **Assurer une rééducation et une éducation spécifique** pour l'acquisition de techniques palliatives des modes de communication et de l'autonomie;
- ♦ Offrir un **soutien psychologique et social**;
- ♦ Favoriser l'autonomie et le développement de la personnalité par un **accompagnement éducatif individualisé**.

Le SAFEP informe également les familles sur les potentialités de l'enfant et les moyens susceptibles d'en favoriser le développement.

Le SAAAS aide également à la construction et la réalisation du projet professionnel du jeune adulte.

Les professionnels

- ⇒ Un Directeur
- ⇒ Un Chef de service
- ⇒ Un médecin ophtalmologue
- ⇒ Une assistante de Direction
- ⇒ Une comptable
- ⇒ Une secrétaire et intervenante basse vision
- ⇒ Un intervenant en braille et matériel adapté pour non-voyants, adaptateur de documents
- ⇒ Une psychologue
- ⇒ Une orthoptiste
- ⇒ Une instructrice en locomotion et psychomotricienne
- ⇒ Une éducatrice spécialisée et rééducatrice en Activité de la Vie Journalière (AVJiste)
- ⇒ Une éducatrice spécialisée
- ⇒ Une assistante sociale
- ⇒ Le SESSAD travaille en étroite collaboration avec un enseignant spécialisé itinérant (option B déficience visuelle)